

## Communiqué de Jean GLAVANY

Les derniers rebondissements survenus sur le dossier de l'Hôpital de Tarbes, la motion votée au Conseil Général et le communiqué de la Section de Tarbes du P.C.F m'amènent à apporter les précisions suivantes :

### *1. D'abord sur la forme*

L'avant-veille de la dernière session du Conseil Général, j'ai reçu un mail des comités de défense de l'Hôpital Public dont je suis membre et avec lequel je travaille en parfaite harmonie depuis sa création, me transmettant «la motion qui sera adoptée vendredi au Conseil Général » pour la défense des Hôpitaux Publics des Hautes-Pyrénées.

Comme conseiller général, nullement informé que ce point devait être débattu dans une session qui était, théoriquement, exclusivement consacrée au haut débit, je fus proprement stupéfait...

J'étais absent à cette session et j'aurais sans doute pris d'autres dispositions si j'avais su que le dossier de l'hôpital devait y être évoqué. Les absents ont toujours tort me dira-t-on. Peut-être mais on verra à la fin de l'histoire.

Voyons, mettons bout à bout :

- un point non inscrit à l'ordre du jour,
- S'ajoutent, en séance :
- l'interdiction de l'amender ...
  - l'impossibilité d'en débattre...

Quand le maire de Tarbes se conduit comme cela au Conseil Municipal de Tarbes, son opposition crie au coup de force... Quand le gouvernement en fait de même au parlement, l'opposition réagit de la même façon... Il ne faudrait pas que la majorité du Conseil Général tombe dans ce piège du passage en force.

Voilà pourquoi j'ai appelé au téléphone le Président du Conseil Général en appelant son attention sur les dangers de ce type de méthode. Il en a convenu et m'a affirmé que ce sujet serait reporté à la session du 4 novembre. Que s'est-il passé pour que cela ne se passe pas ainsi ? Je n'ai pas la réponse et je regrette vivement que Michel PELIEU n'ait pas pu ou pas su tenir l'engagement qu'il avait pris.

Je le dis avec clarté et une forme de solennité : ces méthodes que je qualifierais de « gauchistes » ne sont pas dignes de notre démocratie et ceux qui s'y livrent ne s'honorent pas. Les élus du peuple méritent plus de respect. La démocratie a des règles qui doivent être respectées. C'est une question de principe et je n'en démordrai pas. Et j'accuse les initiateurs de cette « manœuvre » d'avoir fait passer la politique politicienne avant l'intérêt général : une motion votée à l'unanimité aurait eu beaucoup plus de poids pour défendre l'hôpital public.

D'ailleurs, j'observe qu'à cette même session, à propos du Haut Débit, alors que le Conseil Général et son Président avaient confié à une commission présidée par Claude MIQUEU, la responsabilité de rédiger un rapport, les conclusions de celui-ci ont été mises à la poubelle ! Manque de respect élémentaire pour le travail de Claude MIQUEU dont je partage la colère et la réaction.

## 2. Mais je n'élude pas le débat de fond !

2.1 D'abord pour constater que cette motion ne fait plus du tout allusion au néfaste projet d'hôpital unique à Lanne qui aurait entraîné ipso-facto la mort des hôpitaux publics de Tarbes et Lourdes. Serait-ce à dire qu'après le reniement spectaculaire du Maire de Tarbes sur ce sujet, on assisterait à celui d'autres élus ? On aimerait le savoir...

J'observe d'ailleurs que la motion du Conseil Général considère qu'avec « 396 lits » le projet d'Hôpital Public à Tarbes subirait une amputation inadmissible. Or ce nombre de 396 lits pour Tarbes, je n'en ai jamais été informé. Mais comme il me disait quelque chose, j'ai recherché d'où il venait. Stupeur : c'était le calibre du projet d'Hôpital unique à Lanne !! Donc ce qui était magnifique à Lanne deviendrait insupportable à Tarbes. Drôle de rigueur intellectuelle.

2.2 Ensuite relever les inexactitudes (pour ne pas dire les mensonges !...) de la motion.

Je n'en retiens que deux :

- Le futur hôpital ne serait qu'une « aile » de la clinique privée. Quelle caricature...  
NON ! Il ne peut s'agir que d'un hôpital public neuf à part entière !

-Le futur hôpital serait «unique ». NON ! C'est le projet de Lanne qui était unique !  
Le projet maintient deux hôpitaux publics de proximité à Tarbes et à Lourdes. Personne d'honnête ne peut le contester.

## 3. Il reste un dernier point : on dit « le projet de l'ARS » est inacceptable.

Peut-être, sans doute puisque c'est affirmé avec tant de forces. Mais ce projet...la motion elle-même dit qu'elle ne connaît pas puisqu'elle manifeste des « craintes », des « demandes de garanties » etc...! Ce qu'on ne connaît pas serait donc inacceptable.

C'est pourquoi, quand le P.C.F dit « il est inacceptable que Jean GLAVANY défende le projet de l'ARS », je pose à mes amis communistes la question : Ah bon ? Où avez-vous vu ça ? Ce que j'ai défendu –avec les communistes me semble-t-il- c'est une opposition farouche au projet d'Hôpital unique à Lanne. Ce que j'ai approuvé c'est le maintien de deux hôpitaux publics à Tarbes et Lourdes. Ce que j'ai approuvé c'est la construction d'un Hôpital Public neuf à Tarbes.

Je prendrai position quand je connaîtrai les détails du projet de l'ARS. Pas sur des procès d'intention.

En attendant, j'assume mes responsabilités/ je n'ai pas changé d'avis, moi.

- Oui, j'ai voté contre la loi Bachelot,
- Oui je condamne la T2A, la tarification à l'activité, qu'il faudra évidemment réformer.

- Oui, j'ai combattu le projet de Lanne, hôpital unique, entraînant la fermeture des hôpitaux publics de proximité de Tarbes et Lourdes et était l'application stricte de la loi Bachelot.
- Oui, j'ai accepté de travailler sur l'hypothèse d'un hôpital public neuf à Tarbes (à défaut d'une rénovation de La Gespe qui m'eût semblé préférable).
- Oui je maintiens que la santé n'est pas une marchandise sur un marché, mais un droit que la société doit assurer pour tous, et notamment, les plus défavorisés

4. Si la santé n'est pas une marchandise sur un marché mais un droit pour tous les citoyens, alors il faut en tirer les conséquences : veut-on une concurrence sauvage et déloyale entre le public et le privé ou bien veut-on un pacte, un accord, une coopération entre eux ? Veut-on la concurrence ou la régulation ?

Il y a une sacrée contradiction dans les positions de ceux qui disent comme moi « la santé n'est pas une marchandise ! » en sautant sur leurs chaises comme des cabris et qui refusent d'en tirer les conséquences concrètes.

Je suis un défenseur acharné des services publics en général et du service public hospitalier en particulier. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai combattu avec tant de rigueur pour que Tarbes et son agglomération gardent un hôpital public. Mais il existe une clinique privée à Tarbes, veut-on ou non le reconnaître ?

Veut-on oui ou non reconnaître le travail de plusieurs dizaines de médecins, de plusieurs centaines de salariés ?

Accepte-t-on que cet établissement soit une fierté pour Tarbes, notre agglomération, notre département ? Le pôle de cancérologie par exemple, ne mérite-t-il pas qu'on le défende, qu'on le développe ?

Poser la question, c'est y répondre, non ?

Alors que fait-on de cette clinique ? On l'ignore ? On la nationalise ? On la ferme ?

Autant de stupidités évidemment.

On fait avec et on fait avec intelligence pour l'intérêt des malades.

Voilà pourquoi j'assume aussi l'idée que l'Hôpital Public neuf, moderne, efficace, coopère avec le privé dans une complémentarité et non pas une concurrence sauvage.

Avec des contreparties bien sur ! Et, en particulier, que le privé participe plus et mieux aux missions de services publics. C'est dur, c'est difficile, mais c'est incontournable.

Je ne sais pas ce que le projet de l'ARS prévoira pour cela mais je sais que la motion, à tort, n'en dit pas un mot. Toujours ce satané « gauchisme ».

Un dernier mot : on me reprocherait d'être sur la même position que le Maire de Tarbes. Mais ceux qui me reprochent cela avaient défendu avec lui le projet de Lanne ! Et ça ne les gênait pas. Moi, à l'inverse d'eux, d'elles, de lui, je n'ai jamais changé d'avis. Jamais.

Alors, soyons sérieux et, pour la défense du service public, mieux vaut se rassembler plutôt que de se perdre dans la politique politicienne.